

Date de Convocation	Présents	Dont suppléant(s)	Pouvoir(s)	Absent(s) excusé(s)	Absent(s)
30 juin 2020	7	0	2	3	0

Vote(s) pour : 9
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 07 juillet 2020

Sous la présidence de Monsieur René DARBOIS, Président du Syndicat des Eaux de la Région Messine

Point n° 6 : Budget supplémentaire 2020

Le Comité Syndical,

VU l'instruction budgétaire M49,

VU la délibération du 07 juillet 2020 relative à l'affectation du résultat 2019;

VU le projet de Budget Supplémentaire présenté par le Président pour l'exercice 2020,

DECIDE

- D'ADOPTER ET VOTER ledit budget supplémentaire arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Réelles		+ 4 378 674,88
Ordre	+ 4 378 674,88	
Section de fonctionnement	+ 4 378 674,88	4 378 674,88
Réelles	+ 2 014 292,22	- 2 364 617,34
Ordre		+ 4 378 674,88
Restes à réaliser	0,00	0,00
Section d'investissement	+ 2 014 292,22	+ 2 014 292,22
TOTAL	+ 6 392 967,10	+ 6 392 967,10

Le Président du SERM



René DARBOIS